



# Flash Mag

N° 01 - AVRIL 2015



## LE MOT DU MAIRE

*Chères Evalbertaises, chers Evalbertois,*

*Un an déjà ...*

*Voici donc un an que l'équipe municipale a pris ses fonctions. Le temps semble s'écouler plus vite quand l'esprit est bien occupé.*

*Nous nous sommes attachés à rester à l'écoute des Evalbertois et à tenir les engagements pris lors de la campagne électorale.*

*Un nouveau budget vient d'être voté qui permet d'engager les projets que nous avons jugés prioritaires et celui que l'Etat nous contraint à réaliser dans des délais imposés : il s'agit d'établir avant le 27 septembre un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) puis de réaliser dans les 3 années suivantes les travaux qui permettront aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) d'accéder à tous les Etablissements Recevant du Public (ERP).*

*L'école fera cette année encore l'objet de toute notre attention. En plus des travaux d'entretien courants nous allons y construire un plateau sportif destiné aux écoles et une aire de jeux essentiellement pour les classes de la maternelle. Un système de vidéo-surveillance va être installé.*

*L'entretien de la voirie, l'amélioration de la sécurité routière et l'aménagement des liaisons douces font également partie de nos objectifs, dans un cadre budgétaire impacté par la baisse des dotations de l'Etat.*

*La révision du Plan Local d'Urbanisme est engagée. Le groupe de travail réalise actuellement un état des lieux avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la date de la première réunion publique qui se tiendra au cours de la seconde quinzaine du mois de juin.*

*Avec le retour du printemps, les « mains vertes » du comité fleurissement et celles de nombreux habitants de la commune se préparent à égayer le village de décors floraux multicolores.*

*Je vous souhaite le meilleur pour les mois à venir.*

*Bernard Guillemet*

## **Révision de notre Plan Local d'Urbanisme - PLU -**

**1ère Réunion publique : seconde quinzaine de juin 2015 à 19h00 à la salle polyvalente.**

### **FLEURISSEMENT**

*Bel encouragement pour Evette-Salbert qui a obtenu le Label régional des villes et villages fleuris 2014, le premier prix du département des communes de plus de 1000 habitants ainsi que le premier prix des mairies fleuries.*

*Courant mai, notre jolie commune sera à nouveau embellie de fleurs. Vous avez la main verte (ou pas...), n'hésitez pas à rejoindre la sympathique équipe de bénévoles en appelant la mairie au 03 84 29 21 20 ou Martine CATTIN au 06 16 60 17 02. Notre village a besoin de bonnes volontés. MERCI*

Retrouvez toutes les informations sur le site internet [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr)

## ENVIRONNEMENT - LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Collecte des déchets à Evette-Salbert.

Jour de collecte en 2015 : calendrier inséré dans la Revue Municipale Evette Salbert Magazine OU sur notre site [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr).

**Ordures ménagères chaque lundi matin** : dépôt dans le bac marron les déchets ménagers non recyclables.

**Produits recyclables, chaque vendredi matin des semaines paires** dépôt dans le bac jaune (plastique, carton, boîte de conserve...). Les dépôts en dehors des bacs ne sont pas ramassés.

Dans le cadre du « bien vivre ensemble », respect des piétons, des Personnes à Mobilité Réduite, **je rentre le container rapidement.**

### Ramassage des encombrants ou « monstres » :

Depuis le 05 janvier 2015, les habitants de la CAB peuvent faire enlever les gros mobiliers et électroménagers devant leur domicile.

Pour cela, appelez la CAB au 03.84.54.24.24 ou remplir le formulaire sur internet [www.agglo-belfort.fr](http://www.agglo-belfort.fr). Le ramassage des monstres ne sera plus assuré par la mairie lors de l'action « nettoyage de printemps ».

### Mes Points Recyclage : Verre, Flaconnage et Textiles.

**Le verre** : Les conteneurs spéciaux verre reçoivent les bocaux, les pots de confiture, de yaourt, les pots bébé, les bouteilles d'huile alimentaire sans les couvercles.

Sont à exclure tous les produits qui peuvent comporter un risque pour les employés chargés de les manipuler à la main, tels que les bouts de vitres, de miroirs, de cristal, les ampoules, les néons.

Conteneurs aériens : Verre / Parking salle polyvalente, Passage à Niveau Rue du Lac, Place de la Forêt, Rue des Grandes Planches.

Point de regroupement enterré = Rue des Champs Peltier

**Le textile et les chaussures** (liées par paire) : Point Relais / Place de la mairie et Inservet / Rue des Grandes Planches.

**Branchages issus de coupe à la tronçonneuse ou à la scie**  
Service de Broyage à domicile des produits d'élagage (branches)

Le broyage des déchets d'élagage permet de réduire le volume des déchets par l'utilisation des copeaux de broyage pour le jardin.

2 périodes sont assurées par les employés communaux à votre domicile: d'avril à fin juin et de septembre à fin octobre.

Fonctionnement : signature d'une demande d'intervention du service broyage au secrétariat de la Mairie.

Coût : 15 € de l'heure d'utilisation (mise en route/arrêt du broyeur, par un employé communal), et évacuation des broyats, par les services municipaux, facturée forfaitairement 7,50 €.

Pour rappel :

- le dépôt « sauvage » des déchets d'élagage est sanctionné
- Interdiction du brûlage des végétaux. (arrêté préfectoral n° 2012191-0002 du 9 juillet 2012): à votre disposition à la mairie et sur notre site Internet "documents"

## Les règles de bon voisinage

**Le Bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme** : L'arrêté préfectoral 2015105-0005 du 15/04/2015 stipule que l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électriques lors des travaux de bricolage ou jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**Les haies et le domaine public** Il vous incombe de couper vos arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales. Vos haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

### C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

#### PLAN CANICULE : ON S'INSCRIT !

En cas de très fortes chaleurs durant la période estivale, un Plan Canicule sera mis en place par la mairie.

Les personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées, dépendantes, fragiles ou vivant seules à leur domicile ont la possibilité de s'inscrire en mairie sur le registre communal, afin de bénéficier du plan d'alerte et d'urgence élaboré au niveau départemental, notamment en cas de canicule. Des élus désignés lors de la mise en œuvre du dispositif de veille effectueront des visites régulières au domicile des personnes inscrites. Inscriptions au secrétariat de mairie : 03 84 29 21 20.

### CITOYENNETE

**Le recensement « militaire »**. Démarche civique obligatoire pour les filles et les garçons à l'âge de 16 ans.

Le recensement s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté.

#### CE QUE JE DOIS FAIRE

Je me rends à la Mairie dans les 3 mois qui suivent mon 16ème anniversaire muni du livret de famille des parents et, en cas d'acquisition de la nationalité française, du document qui l'atteste, d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et d'une **pièce d'identité**.

Le représentant légal du mineur peut également faire la démarche.

**Une attestation de recensement en un seul et unique exemplaire me sera délivré par la mairie.** Je devrai la conserver précieusement et faire des photocopies car **Aucun duplicata ne sera délivré par la mairie**, même en cas de perte. Remettre une photocopie pour toute demande et toujours garder l'original.

Ce document me sera demandé pour : l'examen du permis de conduire, l'inscription au baccalauréat, dans les facultés, etc... Pour toute information complémentaire, contactez le bureau du service national sur Internet : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>.

## CULTURE et PATRIMOINE LES MUSEES

A l'instar des musées nationaux, les musées belfortains sont ouverts gratuitement au public le premier dimanche du mois. Seul le Musée d'Art Moderne, «Donation Maurice Jardot» - 8, rue de Mulhouse à Belfort - est en accès GRATUIT pour chaque EVALBERTOIS (munissez-vous d'une pièce d'identité attestant de votre adresse).

**Musée d'Art Moderne / Musée des Beaux-Arts / Salle expos temporaires (Tour 46) / Musée d'Histoire / Espace Bartholdi**

Périodes - Tous les jours sauf le mardi

1/10 - 31/03 jours et horaires 9h-12h et 14h-17h

1/04 - 30/06 jours et horaires 9h-12h et 14h-18h

1/07 - 31/08 jours et horaires 9h-18h

1/09 - 30/09 jours et horaires 9h-12h et 14h-18h

Les musées sont fermés les 1er novembre, 25 décembre et 1er janvier.

## LES COULISSES DE L'INDUSTRIE BELFORTAINE

Le premier vendredi de chaque mois, entrez dans les coulisses de l'industrie et découvrez les savoir-faire historiques d'Alstom Thermal Power, implanté à Belfort depuis 1879.

L'usine dévoile son patrimoine industriel lors des nouveaux rendez-vous mensuels organisés par la Ville de Belfort.

VISITE GRATUITE, d'une durée de 2 h, vous pénétrerez au coeur de l'innovation et dans les ateliers.

Modalités : Réservation indispensable au 03.84.54.25.24

Présenter une carte d'identité - AVOIR + DE 18 ANS.

En 2015, rendez-vous à 9 h 45 à la loge Alstom du site des Trois Chênes, (rue des Trois Chênes)

Les VENDREDI 03 avril, 22 mai, 05 juin, 03 juillet, 07 août, 04 septembre, 02 octobre, 06 novembre et 04 décembre.

[http://www.ville-belfort.fr/fr\\_patrimoine.html](http://www.ville-belfort.fr/fr_patrimoine.html)

## FETE DE LA MUSIQUE ET FETE DE L'ECOLE

Le samedi 20 juin 2015 à 15 h - Salle polyvalente

Nous aurons le plaisir d'entendre tous les enfants de l'école élémentaire dans le cadre du projet chorale, organisé par le Conservatoire de musique à rayonnement départemental de la CAB, sous la responsabilité de Madame DEVAULX.

Interprétation de l'orchestre WHY NOTES

Prestation d'Alice GROBOILLOT, musicienne évalbertoise.

Si vous-même êtes musicien(ne), chanteur(se) si vous désirez faire une interprétation, prenez contact avec le secrétariat de mairie : 03 84 29 21 20.

Un document plus détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres.

## A DECOUVRIR ! LES LAGUNAGES DU VERBOTE



Réhabilitation du site : cette action s'intègre dans la démarche des mesures compensatoires menées par la CAB et la Ville de Belfort, service environnement, en réponse à la destruction de zones humides pour l'implantation d'une station d'épuration à Trévenans. Les travaux de renaturation de l'ancien site de lagunages d'une superficie de 1,7 ha, rue du Verboté, validés en 2013 sous la précédente mandature et débutés en 2014 sont terminés. Tous les aménagements respectent la réglementation de l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduites (PMR). Les tables de lecture sont installées d'ici la fin du mois d'avril...

## VIE PRATIQUE AU VILLAGE LES TRAVAUX, LA VOIRIE

Comme chaque année, après approbation du budget 2015, les différents travaux et investissements vont être engagés.

Côté voirie : le virage à angle droit situé à la Forêt (sorties de route fréquentes) sera remodelé, réfection du pont sur le chemin du Verboté.

Côté travaux : Mairie : La construction du nouvel abri pour les services techniques va démarrer.

Ecoles : Suite du programme de changement de fenêtres.

Divers : remplacement de la zinguerie de la salle polyvalente, suite des travaux d'aménagement du nouveau cimetière, fin du programme de remplacement des luminaires d'éclairage public.

Côté bâtiments : bilan énergétique et études pour l'accessibilité des 5 bâtiments communaux.

## OPTIMO LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Le Transport à la demande est opérationnel pour toute réservation effectuée ½ heure avant l'heure de départ.

APPELEZ la centrale de réservation au 0810 10 11 90.

(N° AZUR gratuit depuis un téléphone fixe MAIS facturé hors forfait quand on appelle depuis un portable). Soyez vigilant !

Il existe également un numéro NOIR (donc standard) qui est le 05 34 26 33 76. (inclus en principe dans le forfait portable). Attention ! Le samedi, la réservation se fait à l'heure 00. Idem pour le retour. Le dimanche, le voyage

## SECRETARIAT de MAIRIE et AGENCE POSTALE

Durant les mois de juillet et août, le secrétariat de mairie sera ouvert au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h00 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h00 à 12h00.

**Fermeture exceptionnelle : le lundi 13 juillet 2015**

ALLER/RETOUR se fait EXCLUSIVEMENT par réservation, à l'heure 00.

Tarif : chaque déplacement- 1 h - est facturé 1 €

## SECURITE/DETECTEURS DE FUMEE



Depuis le 9 mars 2015, les habitations doivent être équipées d'au moins un détecteur de fumée. L'achat et l'installation sont à la charge du propriétaire, l'entretien (changement des piles) à la charge du locataire. Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes malentendantes ou souffrant de surdit , fonctionnant gr ce   un signal lumineux ou vibrant.

L'appareil doit  tre fix  le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le d gagement desservant les chambres et   distance des murs et des sources de vapeur.

**ATTENTION A L'ARNAQUE**, les démarcheurs   domicile sont imaginatifs. Ils vous fixent rendez-vous par t l phone, se d guisent en sapeurs-pompiers, se pr sentent avec le titre de responsable s curit  incendie, se d clarent envoy s par la mairie et m me par le gouvernement. Exigez leur carte professionnelle avec photo, m me en uniforme. Ne c dez pas, quels que soient leurs arguments.

Aucune mairie, aucune assurance, aucune mutuelle, aucun bailleur priv , aucun syndic n'a mandat  de prestataires pour aller vendre des d tecteurs de fum e   domicile.

En cas de d marchage   domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur dipl m , agr e ou mandat  par l' tat.

<http://www.service-public.fr/actualites>

## Enqu te publique du Sch ma R gional de Coh rence Ecologique de Franche-Comt  (SRCE)

L'enqu te publique relative au projet de sch ma r gional de coh rence  cologique (trame verte et bleue) de Franche-Comt  se d roule du 30/03 au 30/04/2015 inclus, sauf

jours f ri s, dans les quatre d partements de la r gion. Un exemplaire du dossier y compris le rapport environnemental et l'avis de l'autorit  environnementale, est disponible   la Direction R gionale de l'Environnement, de l'Am nagement et du Logement (DREAL), ainsi qu'  la mairie de Belfort.

Vous pouvez consulter l'ensemble des pi ces   l'adresse suivante : [www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

**RAPPEL : 2 d fibrillateurs sont install s au village. L'un sur la fa ade Est du presbyt re, l'autre   la salle polyvalente, au bas des escaliers d'acc s de la biblioth que**

## Contacts utiles

### URGENCES :

Appeler le 3966 en cas d'absence de votre m decin (m decin de garde pour urgences non vitales).

**En cas d'URGENCE VITALE composer le 15 ou le 18**

EDF / D pannage : T l 0 810 333 225

Service des Eaux : T l 03.84.90.11.22

MAIRIE - T l. 03 84 29 21 20 - Fax. 03 84 29 15 28

courriel : [mairie@evettesalbert.fr](mailto:mairie@evettesalbert.fr)

Site Internet : [www.evettesalbert.fr](http://www.evettesalbert.fr)

du Lundi au Vendredi : 13h30   17h30- Accueil t l : du lundi au vendredi de 8h30   12 h et de 13h30   17h30

Samedi : 9h00   12h00 Accueil t l : de 9h00   12h00

Durant les vacances scolaires : fermeture le Mercredi

ECOLE MATERNELLE T l. 03 84 29 11 10

ECOLE ELEMENTAIRE T l. 03 84 29 12 26

AGENCE POSTALE - T l. 03 84 29 10 36

Lundi au Vendredi 15h00   17h30 /Sa. 9h00   12h00

BIBLIOTHEQUE - T l. 03 84 29 17 34

Lu. 16 h 30   18 h - Me. 16 h 00   18 h

Sa. 09 h 45   11 h 45 - mail : [bibliotheque@evettesalbert.fr](mailto:bibliotheque@evettesalbert.fr)

R f rent fun raillles de notre commune :

Pr tre : S raphin Tchicaya T l. 06.61.91.96.31.

mail : [seraphin.tchicaya@gmail.com](mailto:seraphin.tchicaya@gmail.com)

Correspondante de la commune : Catherine RIHN Tel 03.84.29.11.48

## AGENDA jusqu'en d cembre 2015

Ve. 8 mai (11h30)	.....	Comm�moration -ACPG - CATM - Monument aux morts
Sa. 16 mai (20h00)	.....	Concert Chorale «C�cilia»- Aidamiti� - Salle polyvalente
Di. 17 mai (9h00)	.....	Marche gourmande - Aidamiti� - Salle polyvalente
Sa. 30 & Di. 31 mai	.....	Triathlon de Belfort - Territoire de Sports - Site du Malsaucy
Sa. 20 juin (14h30)	.....	F�te de la musique - Mairie/Ecole �l�mentaire - Salle polyvalente
Ma. 23 juin (15h30)	.....	Collecte de sang - Amicale des donneurs de sang - Salle polyvalente
Ve 04, Sa 05, Di 06 juillet	.....	Les EUROCKEENNES - Territoire de Musique - Site du Malsaucy
Di. 13 septembre (09h00)	.....	F�te du sport- Associations/Mairie - Salle polyvalente
Ma. 08 septembre (15h30)	.....	Collecte de sang - Donneurs de sang - Salle Polyvalente
Di. 20 septembre	.....	March� aux puces - Aidamiti� - rue des 5 Fr�res Jardot
Sa. 10 octobre (20h30)	.....	Diaporama - Association audiovisuelle -Salle polyvalente Exposition d'automne
11 novembre (11h30)	.....	Comm�moration - Anciens combattants - Monuments aux Morts
Sa. 14 (14h) & Di. 15 nov. (10h)	.....	Exposition d'automne - Association Arts Plastiques - Salle polyvalente
Di. 22 novembre	.....	Concert spectacle "la Tarentelle" - AACCS Eloie - Salle polyvalente
Di 29 novembre (12h00)	.....	Repas des A�n�s - Mairie CCAS - Salle polyvalente
Di. 06 d�cembre	.....	1er tour Elections R�gionales Bourgogne Franche-Comt� - Salle polyvalente
Di. 13 d�cembre	.....	2i�me tour Elections R�gionales Bourgogne Franche-Comt� - Salle polyvalente